



Procès-verbal du Conseil d'Administration

Réunion du 22 mars 2023 en présentiel

- Présents :** Pascal Lapkine, Chantal Mora-Tâche, Séphanie Vandebussche, Emmanuel Paillat,
- Excusés :** Daniel et Isabelle Lacreuse, Patrick Fontenelle,
- Absent :** Frédéric Willekens.

Ouverture de séance : 19h40

Ordre du jour

- 1 - CFJ 2023
- 2 - Calendrier prévisionnel 18 M
- 3 - Dossier ANS
- 4 - Stages
- 5 - Motions FFTA
- 6 - Questions diverses

1 - Championnat de France Jeunes

Pascal nous fait un compte-rendu. Les remontés sont positives, tant du côté des instances du Département, fédérales, de l'arbitrage, des archers que de la direction du Vendespace et des bénévoles. Pas d'incident, tout s'est passé dans la bonne humeur, respect des horaires, ce qui nous ouvre la perspective d'organiser un championnat de France Élite.

Il reste quelques factures à régler avant de rendre le bilan pour que Stéphanie puisse entrer l'action complète dans les comptes du CD.

Le résultat financier positif va nous permettre d'organiser des stages pour les jeunes archers vendéens et de faire une provision pour le championnat de France Elite et adultes.

2 - Calendrier prévisionnel 18 M

Comme d'habitude, certains clubs ne répondent pas. Après avoir attendu la date limite de réponse, le calendrier est arrêté et voté et adopté par le CD à l'unanimité (annexe 1).

Le championnat départemental est attribué à l'unanimité au club de Sainte Foy et aura lieu les 27 et 28 janvier 2024.

3 - Dossier ANS

N'ayant pu réaliser toutes les actions inscrites à notre demande ANS de l'an dernier en raison de la préparation du CFJ, nous décidons à l'unanimité, de ne pas faire de dossier cette année. Voir si nous pouvons reporter les actions de l'an dernier.

Pour le Run Archerie, Pascal relance Frédéric.

4 - Stages

Chantal voit avec Isabelle et Marina pour organiser des stages, tout archer et toute arme et tout niveau pris en charge en partie sur l'excédent financier du CFJ.

5 - Motions FFTA

La FFTA a décidé de présenter 2 motions à l'AG du 26 mars prochain pour combler son déficit :

- Augmentation de toutes les licences de U11 à S3 de **4 €**. Les licences FFH ne sont pas concernées.
- Affiliation progressive au prorata du nombre de licenciés
- de 6 à 19 licenciés : 50 €
- de 20 à 49 : 75 €
- de 50 à 69 : 100 €
- de 70 à 99 : 125 €
- de 100 à 149 : 150 €
- de 150 à 199 : 175 €
- + de 200 licenciés : 200 €

Pour rappel, l'affiliation était de 20 € jusqu'à cette année.

Il est clair que cela va impacter gravement la trésorerie des petits et moyens clubs, majoritaires en Vendée.

Le CD réfléchit à la mise en place d'aides qui permettraient de minimiser cette hausse.

6 - Questions diverses

Cooptation de Diane Hoarau, archère du club d'Aizenay. Elle vient dans un premier temps, en soutien de Stéphanie pour, dans un deuxième temps, la remplacer puisque Stéphanie n'a plus le temps de s'occuper de la trésorerie.

Adopté à l'unanimité.

Augmentation de 50 € du loyer du local de stockage du matériel du CD soit 250 €/an

Adopté à l'unanimité

Fin de séance 21h20

Le Président,



La Secrétaire Générale

